

	SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE POLICE ET DE SECURITE	26 septembre 2013
		N° 20
SNPS Info		

COMITE DE NEGOCIATION (CNSP328) DU 25/09/2013

La séance est présidée par DG SAT MARC DE MESMAEKER.

- **Préavis de grève SLFP** (CIK Turnhout , Anvers et Malines) en continuation du CNSP327.

Le vendredi 20-09-2013 le préavis de la SLFP a pris fin. Un protocole reprenant cinq points d'accord sera établi.

- **Projet d'AR concernant l'allocation de bilinguisme** (personnel CALOG de la Communauté germanophone)

Il s'agit de la concrétisation de l'Arrêté Royal visant à accorder la prime de bilinguisme le (montant de 100 %) au personnel CALOG en activité dans la partie germanophone du pays.

Accord unanime.

- **Profil et formation des accompagnateurs du LPA BRUNAT lors des extraditions** (continuation du CNSP314)

Suite à la commission « Professeur Parmentier » des textes ont été établis et examinés par la Ministre. Ces textes seront mis à disposition et prévus à l'agenda du prochain CNSP. La demande du SNPS de disposer d'un temps d'échange avec cette commission a reçu des réactions positives, une réunion sera planifiée.

- **Commissionnements dans le pilier judiciaire – Arrêt CE n° 224019.**

Nous renvoyons vers le SNPS INFO 18 du 20 Août 2013 dont le contenu explique la teneur de l'Arrêt du CE. La proposition de l'autorité est de mettre en application l'AR du 03 Juin 2007, étant donné que les modifications ultérieures ont été cassées dans cet Arrêt du CE.

Les conséquences au niveau individuel sont que 29 MP sont commissionnés à une date ultérieure et 50 MP sont commissionnés à une date antérieure. 9 MP sont plus durement touchés par la décision en voyant leur date de commissionnement reportée du 01 janvier 2009 au 01 avril 2011. Les syndicats ont été mis en possession de la liste temporaire. Les syndicats ont marqué leur accord pour la méthode de travail préconisée.

- **Divers .**

- a. **Promotion sociale : concrétisation des engagements.**

Le contingent des examens de 2014 est déterminé par le nombre de places vacantes en 2012 et 2013. Pour 2012, l'exercice a été effectué (13 niveau A, 38 niveau B et 50 niveau C). Début 2014, le quota 2013 sera calculé. Préalablement, un groupe de travail technique se réunira pour que lui soit expliqué comment les quotas sont déterminés et les calculs effectués.

- b. **Recrutement 2013 – Avis de l'Inspecteur des finances.**

L'IF a remis un avis négatif concernant le recrutement d'aspirants en 2013 et ce pour toutes les catégories de grade. La Ministre va en appel. Les moyens sont prévus et la Ministre entend que les recrutements programmés soient effectués.

- c. **Interprétation en matière de dispense de la formation judiciaire fonctionnelle.**

Il s'agit d'un dossier concret dans lequel un MP demande d'être dispensé sur base d'un brevet repris sur la liste établie dans le cadre des mesures transitoires. L'intéressé était effectivement en fonction dans le pilier judiciaire mais n'avait pas terminé sa formation d'OPJ à la date retenue du 09-02-2006.

La dispense ne peut être accordée mais l'académie de police sera contactée pour savoir si l'intéressé peut être dispensé de certaines matières lors de la formation.

- d. **Suppression de l'indemnité funéraire.**

Aucune décision n'a encore été prise dans ce dossier.

- e. **Fedoclean.**

Dans le cadre de OPTIFED, le Conseil des Ministres du 19 Sep 2013 a décidé la création au sein du SPF Personnel et Organisation, d'une fonctionnalité centrale d'entretien, au sein de laquelle, progressivement, le personnel d'entretien sera versé. Cela pourrait aussi concerner le personnel d'entretien de la Police Fédérale.

La CG entrevoit des avantages au système, en ce qui concerne le centre de connaissances (détermination des normes, choix de matériel,...) et le rassemblement de forces pour les produits d'entretien (principe du « win-win »).

Elle émet par contre un avis négatif concernant le transfert de personnel, ce changement n'étant pas considéré comme avantageux.

A suivre.

- f. **Formation de base INP – concept – communication.**

Une réunion aura lieu début octobre, à l'occasion de laquelle l'état des lieux sera présenté aux organisations syndicales.

- g. **Optimalisation – Etat des lieux.**

Les Ministres de la Justice et de l'Intérieur se rencontraient les 19 et 20 septembre 2013 concernant les textes. Dès qu'il y aura accord des Ministres, les textes seront fournis.

h. **Préavis de grève ZP Bruxelles-Ixelles.**

Mis à l'agenda du CNSP du 5 octobre prochain.

i. **Etat des lieux des négociations sectorielles.**

Les négociations sont arrêtées par le président du Comité de négociations dans l'attente de décisions du Secrétaire d'Etat à la fonction publique concernant deux dossiers de l'accord sectoriel précédent.

j. **Etat des lieux 4/5 temps et retraite anticipée à mi-temps**

Le sujet sera abordé sous peu dans une réunion inter-cabinets, puis au Conseil des Ministres.

k. **Missions à l'étranger.**

Le retard des paiements est imputable au SPF Affaires Etrangères.

l. **Expert lors de la procédure des accidents de travail.**

Certaines zones refusent actuellement de prendre en charge les frais d'expert. Si la Ministre n'intervient pas, des préavis de grève seront déposés.

Le SNPS vous informe !